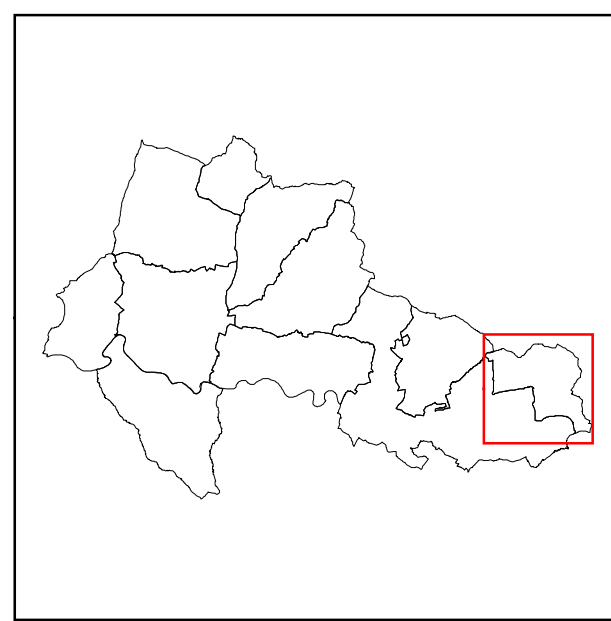


Communauté
de Communes
DU PAYS GRENOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.8 Zonage

Lussagnet



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Prescrit le : 8/12/2014 Arrêté le : 29/04/2019 Approuvé le : 2/03/2020

PLAN N° 8 ECHELLE 1/5 000

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Bègles



Légende

	UB; UBa		Ugaz		A		N
	UE		IAU (IAUa; IAUb; IAUc)		Ap		Ngaz
	Limite communale		Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35		Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti		Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
	Limite parcellaire		Bâti dur		Espace Boisé Classé		Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
	Subdivision fiscale		Bâti léger		Cours d'eau		Bande de 12 mètres en zone urbaine ou à urbaniser autour des boisements présentant un aléa incendie fort
	Bâti dur		Cours d'eau		Etang, lac		Canalisation de gaz
	Cours d'eau		Etang, lac		Cimetière		Seuil des effets irréversibles (IRE) autour de la canalisation de gaz
	Piscine		Piscine				



Sources : Direction Générale des Finances Publiques, Cadastre, mise à jour 2019